



CR de l'Arbitrage

PROCÈS-VERBAL N°09

Réunion du :	Lundi 19 Février 2018
Présidence :	
Présents :	MM. GUILLARD Christian, DENIS Sébastien, TORRALBA Anthony, AUDOUIN Johann, BARLIER Cyril, BERICH Pierre, CAUDAL Christian, SUARD Yannick
Assiste :	
Excusés :	

1. Formations initiales 2017-2018

Chaque membre ETDA fait un retour sur les différents internats avec les effectifs d'arbitres reçus.

Toutes les CDA ont pu mettre en place trois sessions d'internat de septembre 2017 à janvier 2018 dont certaines ont été mutualisées entre les CDA 53 et 72 au regard du nombre de candidats inscrits.

L'encadrement des internats a apporté satisfaction à chacune des ETDA. Il est néanmoins souligné l'investissement important que représente l'encadrement des internats et la nécessité de s'appuyer sur un panel de personnes ressource important.

CDA 44 : 85 inscrits sur l'ensemble des sessions avec 55 reçus (28 jeunes arbitres + 27 arbitres seniors) soit **65% de reçus**

CDA 49 : 69 inscrits sur l'ensemble des sessions avec 45 reçus (11 jeunes arbitres + 34 arbitres seniors dont 3 arbitres auxiliaires) soit **65% de reçus**

CDA 53 : 36 inscrits sur l'ensemble des sessions avec 34 reçus dont deux féminines soit **95% de reçus**. A ces reçus viennent se rajouter 11 arbitres assistants spécifiques.

CDA 72 : 56 inscrits sur l'ensemble des sessions avec 48 reçus (29 jeunes arbitres dont deux féminines + 21 arbitres seniors) soit **86% de reçus**

CDA 85 : 39 inscrits sur l'ensemble des sessions avec 34 reçus (19 jeunes arbitres dont deux féminines + 15 arbitres seniors) soit **87% de reçus**

A l'issue du tour de table il en ressort que le stage en internat respecte le modèle proposé par la DTA mais afin d'uniformiser au mieux le contenu proposé, une nouvelle réunion de ce groupe de travail sera proposée d'ici la fin de la saison. Ce temps de travail sera aussi l'occasion d'harmoniser le contenu et le modèle des stages de rentrée des arbitres de district des cinq départements.

Un support des attentes et des acquis souhaités avant la participation à la formation initiale est envisagé afin de le communiquer aux inscrits en amont de la formation. Ce document va être réalisé par les CTRA d'ici la fin de saison pour être opérationnel pour la rentrée 2018.

Il est convenu unanimement que cette formation initiale doit rester accessible dans son contenu aux candidats mais respecter un minimum de compétences attendues tant sur un point de vue pratique que théorique.

2. Examen de Ligue du 21 avril 2018

Le groupe de travail revient sur les modalités d'organisation des différents examens de ligue.

Examen JAL :

1) Partie théorique :

- Questionnaire type JAF
- Dissertation sur un sujet en lien avec l'arbitrage
- Rapport disciplinaire après visionnage d'une séquence vidéo

2) Parcours technique :

- Analyse des fondamentaux techniques attendus pour un arbitre du pôle JAL (Déplacements et courses, coup de sifflet, gestuel de l'arbitre, décisions et postures sur des faits de jeux)

3) Entretien individuel :

- Cet entretien a pour objectif de définir avec les candidats les objectifs fixés par la CRA d'un arbitre du pôle JAL pour s'assurer mutuellement de la compatibilité de ces attentes.

A l'issue de l'analyse des trois critères d'évaluation définis ci-dessus, la CRA communiquera aux candidats la liste des arbitres retenus pour l'obtention du titre de JAL pour la saison 2018-2019.

Les arbitres retenus seront convoqués aux sessions de tests physiques organisées par la CRA en amont de la saison 2018-2019, sachant que les attentes seront très proches des minima imposés par la CFA concernant la catégorie JAF.

Examen Seniors Ligue :

1) Partie théorique :

- Questionnaire mixte (QCM et Questions ouvertes). Il est précisé qu'il a été fourni à chaque CDA une base de données de QCM et de questions relatives aux lois du jeu dont les questions de l'examen seront forcément issues. L'objectif étant de s'assurer que les candidats ligue seniors disposent d'un minimum de connaissances théoriques en adéquation avec le niveau régional.
- Rapport disciplinaire après visionnage d'une séquence vidéo

2) Parcours technique :

- Analyse des fondamentaux techniques attendus pour un arbitre de ligue (Déplacements et courses, coup de sifflet, gestuel de l'arbitre, décisions et postures sur des faits de jeux)

3) Exercice de mise en situation :

- Mise en situation de match avec exercice de consignes aux assistants

Chaque épreuve citée ci-dessus fera l'objet d'une attribution de points avec des minima attendus pour chaque épreuve et une note globale minimale sera aussi demandée.

Les arbitres retenus seront convoqués aux sessions de tests physiques organisées par la CRA en amont de la saison 2018-2019, sachant que les attentes seront celle de la catégorie R3.

L'examen de ligue spécifique assistant sera proposé selon les mêmes modalités d'examens que l'examen de ligue senior avec néanmoins la spécificité du parcours technique adapté à la fonction d'assistant (Prise de décision de hors-jeu, signalisation, déplacement spécifique). Il en sera de même pour le Futsal.

Chaque ETDA présente le nombre de candidats en formation pour chaque examen sachant qu'il a été décidé de fixer un quota par CDA de 7 candidats seniors centraux et 5 candidats jeunes (pas de quota pour les assistants et le futsal) entendu que si une CDA ne propose pas le nombre de candidats autorisés, il sera possible le cas échéant pour une autre CDA de venir majorer son effectif cible.

3. Festival U13 du 5 mai 2018

Il est confirmé que la finale régionale du festival 13 Garçons et filles se déroulera le samedi 05 mai 2018 à Château Gonthier (53).

Sébastien DENIS présente les modalités d'organisation de la journée.

Seront convoqués 36 jeunes arbitres sur cette journée, 8 arbitres pour la CDA 53 site d'accueil et 7 arbitres pour les autres départements.

Il est demandé de prévoir des arbitres féminines sur cette journée.

L'encadrement sera assuré par 2 membres ETDA pour le département 53 et 1 membre ETDA pour les autres ETDA, accompagnés par deux membres régionaux (CTRA et/ou membres de CRA).

A l'issue de cette journée devront être désignés un arbitre masculin et une arbitre féminine pour la finale nationale à Capbreton qui se déroulera du 08 au 10 juin 2018.

4. Stage initiateurs en arbitrage et formation 1^{er} degré

La DTA proposera deux formations au diplôme de formateur en arbitrage 1^{er} degré en fin de saison :

- Du 1^{er} au 3 juin 2018 sur un site à déterminer
- Du 8 au 11 juin 2018 à Lyon

Les ETDA qui auraient des candidats intéressés pour cette formation devront communiquer les coordonnées à la CRA qui procédera aux inscriptions auprès de la DTA.

La CRA propose d'organiser une session de formation d'initiateur en arbitrage le 29 et 30 juin prochain sur le site du Mans. L'organisation et la préparation de ce module sera assurée par les CTRA en lien avec la section formation de la DTA.

5. Projection sur la réforme des championnats jeunes et seniors 2018/2019

Les CTRA présente l'architecture prévisionnelle des championnats régionaux jeunes et seniors de la saison prochaine. Cette réforme des championnats sera présentée lors de l'AG de la ligue du 21 avril prochain.

Anthony présente la situation actuelle de l'effectif JAL et sa projection pour la saison prochaine.

Le nombre de candidat JAL reçu sera communiqué aux arbitres le jour de l'examen sachant que ce nombre doit prendre en considération le projet de réforme et la situation de certains arbitres du pôle JAL existant.

6. Questions diverses

- ✚ Le président informe les membres présents que la CRA demandera pour la saison 2018/2019 une position commune aux CDA concernant le positionnement des arbitres assistants bénévoles lors des rencontres officielles jeunes et seniors.

L'arbitre assistant bénévole du club recevant se positionnera en qualité d'arbitre assistant numéro 1 du côté des bancs de touches des équipes. L'arbitre assistant de l'équipe visiteuse occupera la fonction d'arbitre assistant n°2 et les arbitres assistants conserveront leur positionnement sur la durée totale de la rencontre.

- ✚ Le président informe également les membres présents que les dates intéressant les rendez-vous techniques (tests physiques et stages de rentrée des arbitres de ligue et candidats) du début de saison 2018/2019 seront validées lors de la prochaine réunion de CRA du 26 mars prochain.

Le Secrétaire de séance,
S/Couvert du Président de la CRA

Sébastien DENIS